

Pour les adultes

Nom :

Prénom :

N° de licence (2025 – 2026):

QS – SPORT
pour demande de licence

Certificat médical de NON contre-indication à la pratique d'un sport est exigé tous les trois ans pour la licence (décret N° 2016-1387 du 12 octobre 2016)

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON DURANT LES DOUZES DERNIERS MOIS	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenue durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié - Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions ☞ Pas de certificat médical à fournir - Si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions ☞ Certificat médical à fournir		

Le : / / 2026

Signature :

Seuls les **dossiers complets** sont à retourner :

Les Cheminots Roller d'Alsace

lescheminotsroller@gmail.com

Jean-Jacques Haffreingue 18 rue du Noyer 67800 Bischheim